
Plénière de mi-mandat du Conseil des Sages

DOSSIER DE PRESSE


Contact presse

Karine DURQUETY

06 17 11 33 39 - 02 51 47 45 12

karine.durquety@larochesurion.fr

 @Irsypresse

 Irsy.fr/presse

25 FÉVRIER 2022

Irsy.fr    

Créé à la Roche-sur-Yon depuis 1989, le Conseil des Sages est le deuxième Conseil des Sages mis en place en France.

Le Conseil des Sages est une instance de réflexion et de proposition qui éclaire le Conseil Municipal sur les différents projets intéressant la Ville de La Roche-sur-Yon. Il est partiellement renouvelé tous les ans. La durée du mandat est de trois ans, renouvelable une fois.

Il est composé, au maximum, de 45 membres désignés par le Conseil Municipal parmi des retraités yonnais, âgés de 55 ans au moins, dégagés de toute activité professionnelle, et non membres d'un Conseil citoyen.

Son rôle est de soumettre au Maire et aux élus des propositions utiles pour la vie yonnaise et d'apporter collectivement ses expertises et avis pour l'action municipale. Ses membres sont amenés à réfléchir et à exprimer un avis sur des sujets touchant à la vie locale ou qui leur sont confiés par la Ville sous la forme de lettres de mission.

Lors de cette plénière, sur la base d'un Power Point, chaque Groupe de travail présentera aux élus leurs premières pistes de réflexion.

Pour rappel, les six lettres de mission proposées en début d'année :

LETTRE DE MISSION N°1 : « La culture aggro yonnaise ».

La culture peut être définie comme un "ensemble lié de manières de penser, sentir et d'agir plus ou moins formalisées qui, étant apprises et partagées par une pluralité de personnes, servent, d'une manière à la fois objective et symbolique, à constituer ces personnes en une collectivité particulière et distincte".

La ville de La Roche-sur-Yon et son agglomération sont riches d'histoires, de coutumes et de traditions qui ont construit leur identité.

Comment faire de la culture un atout pour l'affirmation de l'identité aggro yonnaise ?

Il est proposé au Conseil des Sages de réaliser un diagnostic concernant les actions culturelles sur le territoire aggro yonnais puis de proposer des axes d'amélioration en termes de valorisation de l'identité aggro yonnaise.

LETTRE DE MISSION N°2 : « Le vote comme acte citoyen » : reportée pour le mandat 2022-2023.

LETTRE DE MISSION N°3 : « Le bénévolat et pérennité des actions solidaires ».

Des millions de français s'engagent auprès des autres en consacrant une partie de leur temps, sans être rémunérés, pour les associations.

Ils s'impliquent dans des domaines d'activité aussi divers que le sport, la culture ou les loisirs, l'humanitaire, la santé ou l'action sociale, la défense des droits ou encore l'éducation.

Même si les statistiques ne semblent pas montrer une crise du bénévolat, force est de constater que la recherche et la fidélisation de bénévoles est une problématique importante pour les associations au niveau national comme local.

La Ville a sollicité le Groupe de travail afin d'affiner les travaux qu'elle engage en ce sens.

LETTRE DE MISSION N°4 : « Les jumelages et échanges avec la Roche-sur-Yon ».

Depuis longtemps déjà, La Roche-sur-Yon a privilégié les liens avec différentes villes du monde.

Pour exemple les villes en jumelages et échanges avec La Roche-sur-Yon : Gummersbach (Allemagne) depuis 1968 ; Coleraine (Royaume-Uni) depuis 1980 ; Cáceres (Espagne) depuis 1982 ; Drummondville (Canada) depuis 1982 ; Tizi-Ouzou (Algérie) depuis 1989 ; Burg (de) (Allemagne) depuis 2005.

Les comités de jumelage mis en sommeil pour cause de Covid 19, font preuve de patience et maintiennent, autant que possible, le lien avec les villes jumelles grâce à des moyens de communication virtuels plus que jamais mis à contribution.

Parce qu'au-delà des voyages d'agrément, il est des valeurs bien plus fondamentales qu'il s'agit de faire vivre et de défendre : ouverture d'esprit, appréciation des cultures, tolérance, comment retisser le lien avec les villes jumelées au sortir de la pandémie.

Il est proposé au Conseil des sages de poser un diagnostic sur le lien entre les villes jumelées sur le territoire yonnais puis de proposer des axes d'amélioration en termes de maintien du lien et d'échanges à construire avec celles-ci.

LETTRE DE MISSION N°5 : « Actions envers la jeunesse ».

La ville de La Roche-Sur-Yon concentre une forte densité d'acteurs positionnés sur le champ de la jeunesse et une richesse de projets qui en découle.

La pluralité des acteurs présents sur le terrain est à la fois une force et une faiblesse pour l'action envers la jeunesse : une force parce que l'on peut s'autoriser à penser, à travers pareille offre, qu'une réponse peut potentiellement être formulée à chaque jeune d'un quartier ; mais une faiblesse dans le même temps, car, d'une part, cela conduit à diviser la jeunesse sur l'échiquier thématique en distribuant chacune des problématiques des jeunes à un opérateur particulier au lieu d'envisager les parcours de manière globale, et, d'autre part, cela astreint les jeunes à une logique de territoire maillé par tel ou tel équipement.

Il est proposé au Conseil des sages de participer en parallèle à la réflexion déjà engagée par la collectivité sur cette thématique, en transversalité avec les Assises de Quartier.

LETTRE DE MISSION N°6 : « les bienfaits du sport dans la vie quotidienne ».

La pratique d'une activité sportive est un moyen efficace de soigner son hygiène de vie, sa condition et son état de santé. Se maintenir en forme reste la motivation la plus courante chez les personnes qui font du sport. Le sport contribue généralement à l'amélioration de la qualité de vie.

Pour profiter de tous les bénéfices du sport, il est possible de pratiquer plusieurs activités physiques ou sports aux vertus complémentaires. Par exemple, l'association de la musculation à un sport d'endurance comme la natation permet de maintenir en forme l'ensemble du corps.

Les activités sportives offrent également l'occasion de rencontrer des gens en dehors de la famille, de l'école et du travail. Vous pourrez ainsi profiter de moments d'échange et de partage. Vous avez également la

possibilité de participer à des évènements sportifs. Prendre part à ces rencontres est idéal pour vous amuser et vous sentir appartenir à une communauté hors de vos références habituelles.

Il est proposé au Conseil des sages de poser un diagnostic sur les bienfaits du sport dans notre vie quotidienne puis de proposer des actions en ce sens.



PRÉSENTATION DES TRAVAUX A MI-PAROURS

- Groupe de travail n° 1 : « La culture aggro yonnaise »

Rapporteur : Monsieur DURAND.

- **Groupe de travail n°2** : « *Le vote comme acte citoyen* » : reportée pour le mandat 2022/2023.

- Groupe de travail n° 3 : « Le bénévolat et pérennité des actions solidaires ».

Rapporteurs : Madame FRANCOIS et Madame STOECKLIN.

- Groupe de travail n°4 : « Les jumelages et échanges avec la Roche-sur-Yon ».

Rapporteur : Monsieur LEFORT.

- Groupe de travail n° 5 : « Actions envers la jeunesse ».

Rapporteurs : Madame FRANCOIS et Madame STOECKLIN.

- Groupe de travail n° 6 : « Les bienfaits du sport dans la vie quotidienne »

Rapporteur : Madame RABIER et Monsieur GUIBERT.



RÉTROSPECTIVE DES TEMPS FORTS DE 2021

- La constitution du Conseil des Sages 2021/2022 ;
- Le déjeuner de Noël ;
- L'opération « 100000 arbres pour demain ».



INFORMATIONS SUR LE RENOUVELLEMENT DU CONSEIL DES SAGES

2022/2023

► La campagne de candidature 2022/2023 :

Quatre Sages sont sortants. Vingt-sept Sages peuvent renouveler leur mandat dont trois sont susceptibles d'effectuer un second mandat. En attendant le choix des Sages concernés, environ dix postes de Conseillers des Sages sont à pourvoir.

A la suite de la campagne de candidatures lancée par la Ville en mai 2022, celles-ci seront étudiées en fonction de plusieurs critères afin de garantir une diversité dans la composition du Conseil :

- Parité homme/femme ;
- Représentation des différents quartiers de la ville ;
- Age ;
- Activités socioprofessionnelles et associatives.

Elles seront présentées en Conseil municipal avant l'été 2022.